

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE WATERVILLE**

À une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Waterville tenue le 20 novembre 2023 à 17h, en la salle des délibérations de l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents :

Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2
Karl Hunting, conseiller au siège no 3
Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4
Véronique Blais, conseillère au siège no. 5
René Bessette, conseiller au siège no. 6

Madame Nathalie Isabelle, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

Est absent :

Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1

OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 17h par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de l'assemblée
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Décompte progressif no 2 de Eurovia pour les travaux de réfection de la rue Principale Nord (du pont à Raymond)
- 4.0 Questions des contribuables
- 5.0 Levée de l'assemblée

5537-2023-11-20

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville;



Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

5538-2023-11-20

DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 2 DE EUROVIA POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE NORD (DU PONT À RAYMOND)

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur Eurovia a réalisé une partie des travaux;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur doit présenter un décompte progressif afin d'obtenir un paiement;

CONSIDÉRANT QUE la firme Exp nous recommande le paiement du décompte no 2 présenté par Eurovia;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par la conseillère Véronique Blais
Et résolu à l'unanimité

D'approuver le décompte progressif no. 2 de Eurovia au montant de 706 582.31\$ taxes incluses pour les travaux de réfection de la rue Principale Nord (du pont à Raymond), tel que recommandé par Exp.

QUESTION DES CONTRIBUABLES

Aucun contribuable présent.

5539-2023-11-20

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

Que la présente assemblée soit levée. Il est 17h20.

Nathalie Dupuis, mairesse

Nathalie Isabelle, directrice générale

